



Si ton établissement est sous contrat simple, tu es au bon endroit !!

Humeur

Le contexte politique, en cette rentrée, ne fait que dégrader nos conditions de travail. Que ce soit au niveau national ou international, une année de luttes se prépare. La CGT est toujours là pour défendre tes droits et en obtenir de nouveaux afin que tu puisses accueillir les élèves dans de meilleures conditions. Un climat plus serein pour des apprentissages plus efficaces.

Mais tu es prof en IME / ITEP et tu sais ce que c'est qu'une rentrée agitée...

Checklist de rentrée

- Tu as accès à ta boîte mail académique : prenom.nom@ac-tonacad.fr et à l-professionnel
- Tu as ton NUMEN (numéro d'identification éducation nationale)
- Tu as un contrat de travail avec ton établissement.
- Si tu es Maître Délégué (échelle de rémunération des contractuels), tu signes un PV d'installation avec l'Éducation Nationale du 1^{er} Septembre au 31 août.
- Ton employeur (l'association qui gère l'IME ou l'ITEP) a un contrat de prévoyance spécifique aux enseignants.
- Tu bénéficies de la mutuelle obligatoire avec la participation de l'employeur.
- Tu as adhéré à la CGT-EP. 😊



Ce qu'il faut savoir !

Lutte pour le Segur



Alerte ! L'extension de la prime Ségur a moins de 2 ans et ils veulent déjà nous la supprimer ! Quand une ancienne ministre de la Santé et le nouveau 1^{er} ministre préparent le terrain pour nous retirer 2 196€ par an.

Nous savons bien que le déficit du budget de la SECU, c'est du fait de Macron et sa clique. Le trou de la Sécu n'est pas le résultat de dépenses incontrôlées mais bien la conséquence des exonérations de cotisations patronales et d'autres cadeaux fiscaux aux riches et patrons.



Rappels

Que la force soit avec toi car si malade tu es, du salaire tu perdras.

Tu as 1 jour de carence si tu es professeur certifié et 3 jours si tu n'as pas le concours.

Tu es électeur et éligible aux instances représentatives du personnel (C.S.E)

Tu as droit aux Activités Sociales et Culturelles de ton C.S.E